

AGGLO MEUSE
GRAND
SUD

PROJET DE TERRITOIRE 2018 - 2026



MEUSE GRAND SUD
agir pour notre avenir !

La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud s'inscrit au sein du cadre rural et naturel du département de la Meuse, au cœur de la région Grand Est.



Culture et sport

- ↳ 1 musée
- ↳ 1 salle multifonction
- ↳ 1 théâtre
- ↳ 2 médiathèques
- ↳ 2 écoles de musique
- ↳ 2 centres nautiques
- ↳ 4 gymnases



Petite enfance, enfance et jeunesse

- ↳ 3 crèches
- ↳ 4 maisons d'assistantes maternelles
- ↳ 43 établissements scolaires



Accompagnement au vieillissement

- ↳ 2 EHPAD
- ↳ 1 résidence autonomie
- ↳ 1 service de soin à domicile



Transport

- ↳ 4 lignes de transports interurbains
- ↳ 9 lignes de transports scolaires
- ↳ 1 service de transport à la demande



Économie

- ↳ 37 zones d'activités artisanales, industrielles et commerciales
- ↳ 27 000 emplois
- ↳ 6,7 % de taux de chômage

Chiffres clés

33

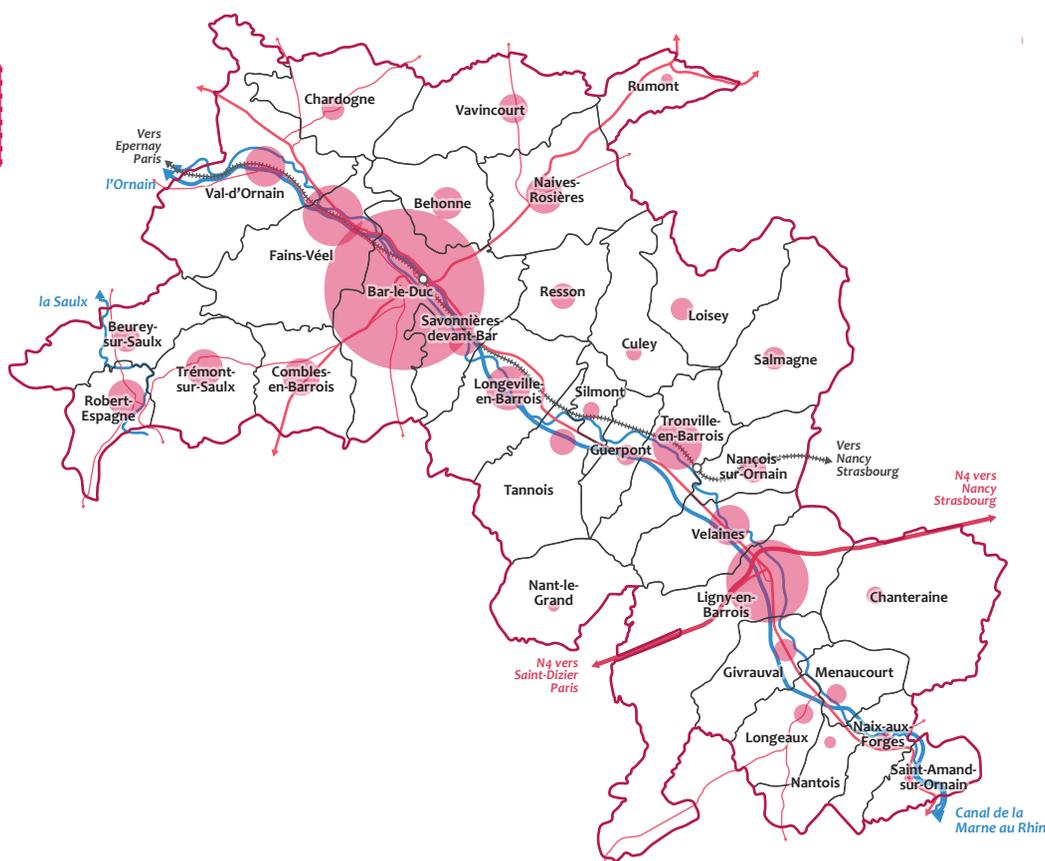
communes

35 368

habitants

400 km²

Située à 30 mn
de la gare TGV





PROJET DE TERRITOIRE *communautaire*

Depuis 2018, la Communauté d'Agglomération a initié la réalisation d'un projet de territoire communautaire afin d'inscrire son action dans des priorités de moyens termes partagés avec les acteurs locaux.

Un projet de territoire : pour quoi faire ?



> **Définir un cap pour le territoire**, partagé avec l'ensemble des élus, citoyens et partenaires publics et privés.



> **Donner un cadre à décliner** par les élus et services dans la mise en œuvre concrète des politiques publiques sur le territoire.



> **Faire rayonner le territoire** en se dotant d'un document qui pourra être partagé avec les partenaires.



> **Permettre à la Communauté d'Agglomération d'être force de proposition** dans le cadre des négociations liées à la fiscalité CIGEO.

Une démarche structurante, inédite et innovante



> **Élaborer une stratégie** pour consolider les actions déjà initiées et aiguiller l'émergence de nouvelles actions pour un développement du territoire harmonieux, équilibré, durable et solidaire.



> **Un projet global** permettant un arbitrage stratégique dans un contexte budgétaire contraint.



> **Créer un Conseil de Développement** composé de forces vives du territoire afin de partager une vision commune des priorités et d'enrichir la réflexion portée par les élus.



> **Une démarche en cohérence avec l'action des partenaires** : un projet adossé aux documents d'orientations stratégiques.

Un diagnostic partagé du territoire



Mobilité

> **Un enjeu majeur pour le territoire**

Connecter le territoire aux pôles régionaux et nationaux par la desserte routière et ferroviaire tout en garantissant la qualité des déplacements sur le territoire via les réseaux de transport urbain et interurbain.



Développement économique

> **La priorité d'action de la Communauté d'Agglomération**

Dans un contexte de déclin démographique et de recul de l'activité industrielle, favoriser le développement des grandes entreprises locales et des filières à fort potentiel. S'appuyer sur le projet CIGEO pour envisager de nouvelles perspectives de développement. Mener une réflexion autonome et volontaire sur l'attractivité économique du territoire.



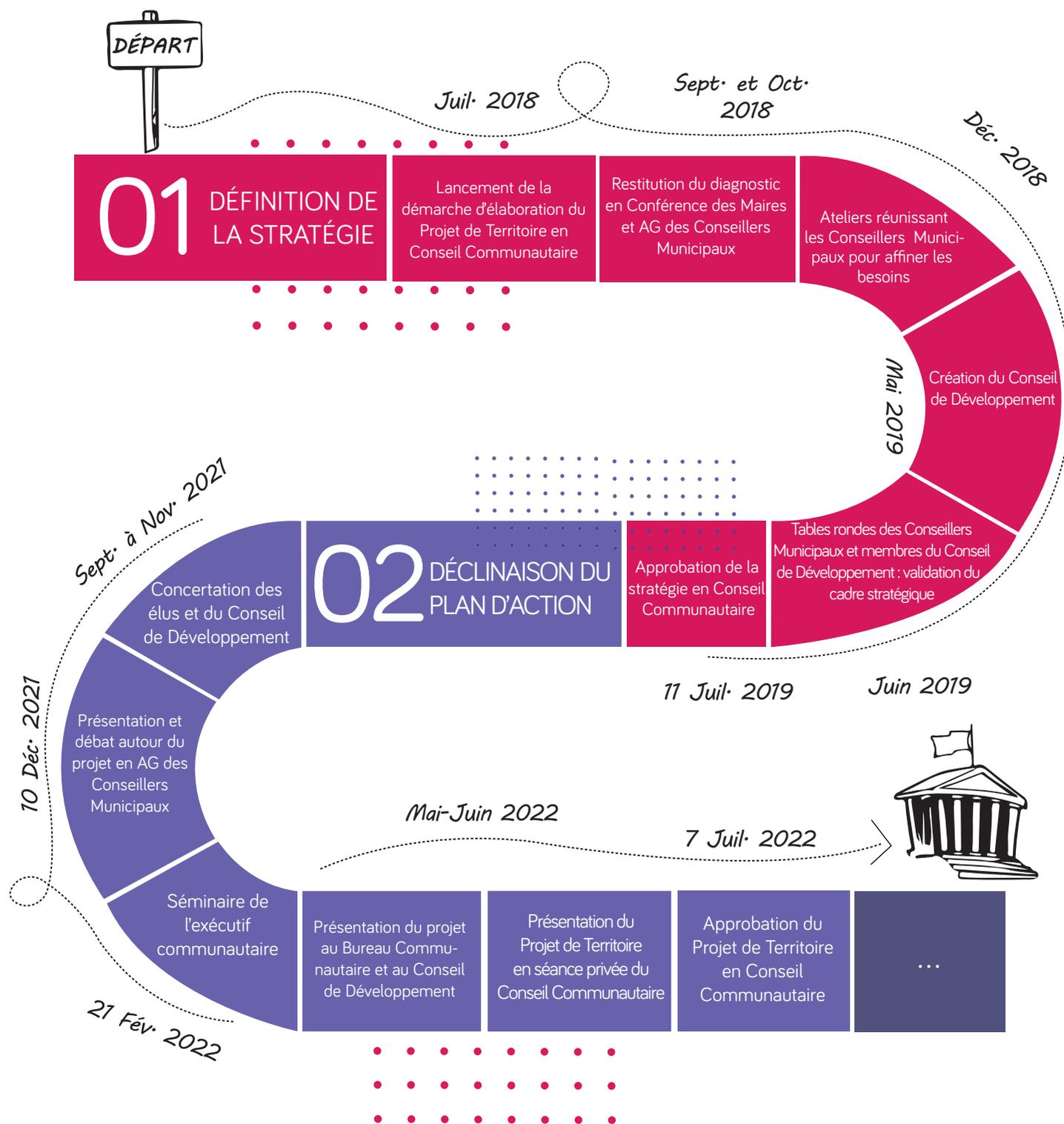
Cadre naturel et patrimoine

> **Des atouts à valoriser et à préserver**

Capitaliser sur le patrimoine naturel, architectural, historique, industriel et environnemental du territoire dans un objectif de développement touristique, d'attractivité et de réponse aux enjeux de transition écologique.

Un projet issu d'une concertation avec l'ensemble des forces vives du territoire

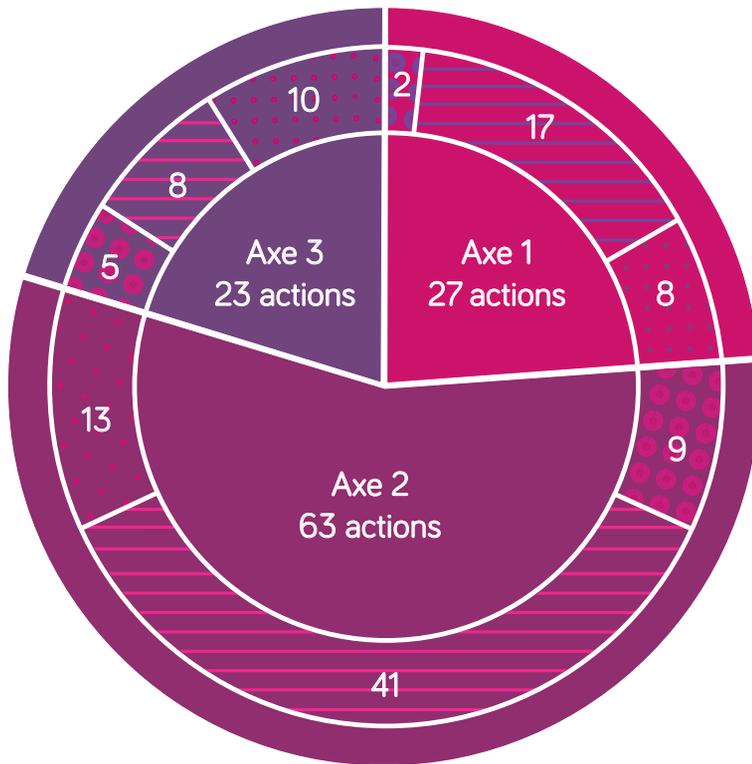
> Les étapes du projet de territoire



Le plan d'action actualisé



LES PROJETS d'aujourd'hui



La poursuite de la démarche

Afin d'évaluer les actions et leurs avancées, d'actualiser le cas échéant le projet de territoire, un groupe de travail composé d'élus et de membres du Conseil de Développement va être mis en place. Cette évaluation prendra différentes formes : suivi des fiches actions (avec données chiffrées), suivi annuel ou à mi-mandat, évaluation faite avec les élus ou avec les agents pour confirmer les objectifs, en interne ou en externe, retour vers les habitants pour actualiser le document et rendre des comptes.



LES IDÉES de demain

3 GRANDS AXES POUR NOTRE TERRITOIRE

VISION 2026



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TOURISTIQUE ET NUMÉRIQUE

AXE 1

- > Renforcer le marketing territorial : valoriser les aménités du territoire (situation géographique, cadre de vie et coût du foncier).
- > Recenser les besoins des entreprises notamment en terme de main d'œuvre pour conduire des actions ciblées : développement de nouvelles filières de formation et mise à disposition de locaux dédiés au coworking.
- > Renforcer l'attractivité commerciale du territoire.



GOUVERNANCE ET RELATIONS AVEC LES TERRITOIRES

AXE 3

- > Recrutement d'un cabinet pour accompagner la collectivité dans la rédaction du document d'urbanisme : CITTANOVA.
- > Candidat sélectionné sur la base d'une proposition intégrant une importante collaboration avec les communes.
- > Objectif d'adoption du PLUI en 2026.



SERVICES À LA POPULATION ET CADRE DE VIE

AXE 2

- > Structurer les politiques en matière de sport et de culture.
- > Développer l'offre de services à la population : petite enfance, santé, transport, ...
- > Améliorer l'offre en matière d'habitat en accompagnant les propriétaires par la création d'un guichet unique de l'habitat.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TOURISTIQUE ET NUMÉRIQUE

NOS PROJETS PHARES POUR LE TERRITOIRE

3 ORIENTATIONS



1.1	<p>Attractivité économique et touristique</p> <p>Animer une politique économique coordonnée à l'échelle du territoire</p> <ul style="list-style-type: none">Créer une Agence d'attractivité / de développement de la MeuseÉlaborer une stratégie de développement économiqueRenforcer l'attractivité commerciale du territoireRequalifier la Friche SODETALÉlaborer une stratégie de développement / aménagement des zones d'activités économiques <p>Accompagner les commerçants et porteurs de projets</p> <ul style="list-style-type: none">Animer le réseau d'entreprises du territoireCréer des dispositifs de soutien aux entreprisesAccompagner le développement des Entreprises de Taille Intermédiaires et Grandes entreprises <p>Améliorer la visibilité du territoire</p> <ul style="list-style-type: none">Créer la salle «La Barroise »Développer l'offre culturelle et de loisirs en lien avec La BarroiseFaire rayonner le territoire au niveau régional et national par l'accueil d'évènementsMettre en place une SIL (signalisation d'intérêt local)Identifier et valoriser les filières d'excellenceAppuyer le développement d'une offre de chapiteaux professionnels sur le territoire pour l'évènementiel <p>Élaborer une véritable stratégie touristique pour le territoire</p>
1.2	<p>Développer l'offre de formation</p> <p>Développer l'offre de formation dont Campus Connecté pour répondre aux besoins</p> <p>Soutenir le développement de l'offre de formation de l'UIMM en permettant son implantation sur le quartier Saint-Jean à Bar-le-Duc</p>
1.3	<p>Devenir un territoire numérique</p> <p>Bâtir une stratégie de développement de l'usage du numérique sur le territoire</p> <p>Mettre en place un living-lab pour l'aide au maintien à domicile (E-meuse autonomie)</p>

Face aux constats du déclin démographique et de l'exode des étudiants et de jeunes actifs vers les pôles métropolitains, les élus communautaires ont formalisé une stratégie de reconquête pour assurer l'avenir du territoire. Cette ambition porte sur le renforcement de l'attractivité économique et touristique du territoire, le développement de l'offre de formation pour répondre aux besoins du tissu économique local et par le développement des usages du numérique. Le développement économique du territoire est un axe prioritaire pour la Communauté d'Agglomération.

AXE 1

L'offre de formation de l'UIMM



L'aide aux entreprises Aides aux TPE-PME Réagencement du salon L'artisan Coiffeur



La friche SODETAL



La salle multifonction La Barroise

Le Chemin de Fer Historique de la Voie Sacrée



D'INFOS

RETROUVEZ TOUTE L'INFO SUR www.meusegrandsud.fr



SERVICES A LA POPULATION ET CADRE DE VIE

NOS PROJETS PHARES POUR LE TERRITOIRE

3 ORIENTATIONS

2.1	<p>Déployer une politique culturelle, sportive et de loisirs adaptés</p> <p>Animer une politique culturelle et sportive ambitieuse à l'échelle du territoire</p> <ul style="list-style-type: none">Mettre en place un schéma directeur de développement du sport (étude)Élaborer un schéma directeur de développement de la culture <p>Assurer l'accès de tous les habitants à l'offre sportive et culturelle</p> <ul style="list-style-type: none">Faire de l'offre sportive un élément d'attractivité du territoireRequalifier le gymnase BradferReconstruire le gymnase de la Côte Saint-Catherine et le gymnase VernetAménagement du stade de la Côte Sainte-CatherineRénover le stade Jean BernardDéfinir une stratégie sur les centres nautiquesSigner un Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturel et développer un plan d'action <p>Faire du territoire une référence en matière de développement culturel et sportif</p> <ul style="list-style-type: none">Structurer l'offre de formation du Conservatoire Intercommunal de Musique (CIM) pour permettre l'obtention du Label Conservatoire à Rayonnement DépartementalDécliner sur le territoire communautaire la démarche du Département relative aux sports de nature
2.2	<p>Promouvoir une politique de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse uniforme</p> <p>Mettre en adéquation les besoins et l'offre d'accueil de la petite enfance</p> <ul style="list-style-type: none">Accompagner la création d'une crèche d'entreprise pour horaires atypiquesRéaliser un diagnostic de l'accueil de la petite enfance sur le territoireRequalifier les multi-accueils gérés par le CIAS <p>Porter une politique globale à destination de l'enfance et de la jeunesse</p> <ul style="list-style-type: none">Adopter un Projet Educatif Global en lien avec la CAF
2.3	<p>Favoriser la présence des services de santé nécessaires</p> <p>Structurer une offre de santé coordonnée et concertée sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none">Initier et mettre en place un Contrat Local de SantéDéfendre la présence et l'offre de soins du GroupementDéployer un réseau de maisons de santé sur le territoire :<ul style="list-style-type: none">> créer une maison de santé à Ligny-en-Barrois> créer une maison de santé dans le quartier Prioritaire de la Politique de la Ville à Bar-le-Duc> créer une maison de santé dans le centre-ville à Bar-le-Duc> créer une maison de santé en lien avec le centre hospitalier spécialisé à Fains-VéelCompléter le réseau de maisons de santé par une offre de proximitéS'intégrer dans la démarche Plan de Santé Mentale Départemental par l'intermédiaire du Contrat Local de Santé <p>Attirer et accompagner les jeunes praticiens</p> <ul style="list-style-type: none">Développer une stratégie d'influence pour attirer sur le territoire de nouveaux praticiensCréer une maison des étudiants et professionnels de santé <p>Favoriser l'émergence d'offres de santé innovantes</p> <ul style="list-style-type: none">Favoriser le développement d'E-Meuse Santé par le déploiement de points de télémédecine sur le territoire

Renforcer l'attractivité du territoire, c'est renforcer la qualité du cadre de vie, les services à la population, et profiter du positionnement géographique de l'Agglomération. Du développement économique, aux politiques culturelles, sportives ou de logement, tous les champs d'action sont activés par l'Agglomération pour assurer aux citoyens un cadre de vie épanouissant à tous les âges.

AXE .2

L'accueil des internes



La Convention Territoriale d'Enseignement Artistique et Culturel (CTEAC)



La maison de santé de Ligny-en-Barrois

La démarche du Département relative aux sports de nature

L'aménagement de la voie verte



D'INFOS

RETROUVEZ TOUTE L'INFO SUR
www.meusegrandsud.fr



SERVICES A LA POPULATION ET CADRE DE VIE

NOS PROJETS PHARES POUR LE TERRITOIRE

2.4	<h3>Accompagnement du vieillissement de la population</h3> <ul style="list-style-type: none">Créer un nouvel EHPAD à Bar-le-DucAménager une nouvelle résidence autonomie à Bar-le-DucAssurer une logique de fluidité des parcours et garantir à chaque personne dépendante la faculté de demeurer sur son lieu de vie habituelSoutenir le développement d'une offre d'habitat pour personnes âgées et en situation de handicap
2.5	<h3>Assurer une politique durable des mobilités</h3> <p>Optimiser le partage de la compétence avec les acteurs du territoire</p> <ul style="list-style-type: none">Participer à la création d'un schéma de mobilité au niveau du PETR du Pays BarroisSigner avec la Région Grand Est la convention de bassin de mobilité <h3>Assurer une offre globale de mobilité adaptée aux besoins spécifiques des usagers du territoire</h3> <ul style="list-style-type: none">Intégrer un plan mobilité à la démarche PLUI (Plan local d'urbanisme Intercommunal)Favoriser les mobilités doucesRenforcer l'offre de transports spécifiquesRenouveler la Délégation de Service Public (DSP) TransportParticiper au financement de l'aménagement de la RN135
2.6	<h3>Favoriser la transition énergétique, le développement et l'aménagement durables du territoire</h3> <p>Apporter une réponse collective et coordonnée à l'enjeu de l'habitat sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none">Adopter et mettre en œuvre un Programme Local de l'Habitat (PLH)Adopter et mettre en œuvre une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)Créer une maison de l'habitatStructurer une offre de rénovation énergétiqueRequalifier les installations d'accueil des gens du voyage <p>Mettre en place une coopération intercommunale en matière d'aménagement du territoire</p> <ul style="list-style-type: none">Adopter un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)Redynamiser les cœurs urbainsCréation d'une foncière de revitalisation des centres-villesFaire valoir les positions de l'Agglomération dans le cadre de la révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)Dématérialiser les procédures d'urbanisme <h3>Assurer le développement durable du territoire</h3> <ul style="list-style-type: none">Adopter et mettre en œuvre un Plan Climat Air Energie TerritorialAnimer des actions en faveur de la transition écologique et énergétique du territoire à destination de la population dans le cadre du PCAETDévelopper les actions de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau et de l'assainissementS'inscrire dans une politique de gestion durable des déchetsModerniser l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Tronville à une échelle interdépartementaleAccroître la performance énergétique des bâtiments publics <h3>Renforcer la protection de l'environnement et de la biodiversité</h3> <ul style="list-style-type: none">Améliorer la qualité de l'eau et le rendement des réseauxStructurer la gestion de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)Transférer et assurer la compétence de gestion des eaux pluvialesHarmoniser le prix de l'eau au niveau communautaireMettre en œuvre le programme de restauration de la Chée, de la Saulx et de l'OrnainRestaurer les berges du 94° RIConduire des projets valorisant la Trame Verte et Bleue

Le cadre de vie et les ressources naturelles sont des atouts que l'Agglomération souhaite faire valoir. Face aux conséquences du dérèglement climatique et aux récentes crises sanitaires, une politique ambitieuse en matière de transition écologique est portée par l'Agglomération Meuse Grand Sud pour répondre aux besoins de la population en matière énergétique, assurer un cadre de vie de qualité, renforcer la résilience du territoire et encourager une mobilité durable.

AXE .2

La redynamisation
des cœurs urbains



La Délégation de Service
Public Transport



L'aménagement de
la RN135



L'EHPAD La Sapinière

L'UVE de
Tronville-en-Barrois



D'INFOS

RETROUVEZ TOUTE L'INFO SUR
www.meusegrandsud.fr



GOUVERNANCE ET RELATIONS AVEC LES TERRITOIRES

NOS PROJETS PHARES POUR LE TERRITOIRE

4 ORIENTATIONS

3.1	<p>Renforcer la mutualisation au sein du bloc communal</p> <p>Renforcer la mutualisation au service d'une identité commune et d'une action coordonnée Proposer aux communes la mise en place d'une stratégie d'investissements avec le CAUE Accompagner et coordonner l'exercice de la compétence incendie Développer une assistance technique aux communes</p> <p>Renforcer la mutualisation au service de l'optimisation des ressources Proposer aux communes des groupements de commande Élaborer un schéma de mutualisation entre les communes</p>
3.2	<p>Optimiser la répartition des compétences entre les collectivités du territoire</p> <p>Envisager des transferts de compétence permettant une mise en cohérence de l'action à l'échelle communautaire Étudier l'opportunité de la faisabilité du transfert de la compétence scolaire et périscolaire Impulser des coopérations entre les VP et les Adjointes des communes sur les compétences partagées Élaborer un plan de formation pour les élus communautaires et communaux</p> <p>Définir les modalités de collaboration avec les collectivités et structures partenaires Accompagner la structuration du Refuge de Cathy Permettre l'émergence de projets communaux via un fonds de concours</p>
3.3	<p>Inscrire l'Agglomération sur son territoire par une gouvernance adaptée</p> <p>Accroître la lisibilité des compétences communautaires et de leurs modalités de déploiement Assurer des visites régulières dans les communes Réaliser un livret d'accueil de l'élu et poursuivre la publication du Flash élus Pérenniser l'organisation de l'Assemblée Générale de la Communauté d'Agglomération</p> <p>Accroître la visibilité externe de l'Agglomération Animer le réseau des secrétaires de mairies Assurer une représentation de l'Agglomération dans les communes</p> <p>Réfléchir à la manière de mieux impliquer les habitants dans la vie communautaire Faire du Mag'Agglo une référence d'informations Mettre en place un budget participatif au niveau de la CA Mettre en place des comités d'usagers Développer la communication à destination des habitants via une application interactive</p>
3.4	<p>Doter la Communauté d'Agglomération de moyens d'actions adaptés et cohérents</p> <p>Conduire une prospective pluriannuelle d'investissement (PPI) Établir un pacte financier et fiscal découlant du projet de territoire Structurer les outils de gestion de projet Conduire la modernisation des services communautaires</p>

Le troisième pilier vise à assurer les meilleures conditions de réalisation du projet de territoire pour en favoriser sa réussite. Il s'agit de mobiliser autour du projet d'Agglomération l'ensemble des moyens de la collectivité, qu'ils soient humains (élus et administration), matériels ou financiers. La Communauté d'Agglomération s'engage à conduire l'action publique de manière efficace et efficiente, sur un périmètre transcendant son seul territoire et en faisant fi des frontières classiques entre secteur public et secteur privé. C'est à ce titre que l'action publique gagnera en pragmatisme et en performance.

AXE .3



Les fonds de concours :
l'accessibilité du cimetière et
de l'église à Behonne



Les fonds de concours :
l'aménagement d'un City
Stade à Comblès-en-
Barrois



L'accompagnement de la
structuration du Refuge
de Cathy



La diffusion du
Mag' Agglo

Les fonds de concours :
l'aménagement d'un aire
de jeux à Trémont-sur-Saulx



D'INFOS

RETROUVEZ TOUTE L'INFO SUR
www.meusegrandsud.fr



33 COMMUNES

BAR-LE-DUC • BEHONNE • BEUREY-SUR-SAULX • CHANTERAINNE •
CHARDOGNE • COMBLES-EN-BARROIS • CULEY • FAINS-VEEL • GIVRAUVAL
• GUERPONT • LIGNY-EN-BARROIS • LOISEY • LONGEAUX •
LONGEVILLE-EN-BARROIS • MENAUCOURT • NAIVES-ROSIERES •
NAIX-AUX-FORGES • NANÇOIS-SUR-ORNAIN • NANT-LE-GRAND • NANTOIS
• RESSON • ROBERT-ESPAGNE • RUMONT • SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN
• SALMAGNE • SAVONNIERES-DEVANT-BAR • SILMONT • TANNOIS •
TREMONT-SUR-SAULX • TRONVILLE-EN-BARROIS • VAL D'ORNAIN •
VAVINCOURT • VELAINES



meusegrandsud.fr

